



Département de la Gironde  
Canton de Créon

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MAIRIE DE POMPIGNAC

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N° 2023-38

**Objet : Tournage Clips « Jumpin' Jack Flash » et « Where is my mind »  
Autorisation temporaire de tournage**

#### Le Maire de la commune de Pompignac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2224-18,  
VU le Code de la Voirie Routière et ses articles R 411-1 et suivants,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1 et suivants,  
VU l'article L 663-1 du Code Rural, Vu le Code Pénal,

Considérant la demande en date du 16 mars 2023 établie par Mlle Amélie Moisset dans le cadre de ses études à Bordeaux Ynov Campus sise au 89 Quai des Chartrons à Bordeaux (33300), sollicitant l'autorisation de tournage de clips vidéo dans le bois de Bel Horizon et sur la parcelle ZM 916 (espace vert de la Capéranie) à Pompignac ;

#### A R R Ê T É

L'autorisation est donnée à Mademoiselle Maëlle Alphanand pour la réalisation d'un clip vidéo le 23 mars 2023 entre 15h et 17h dans le bois de Cadouin et à Monsieur Célestin Laporte le 26 mars 2023 entre 9h et 18h30 sur la parcelle ZM 916 pour le tournage d'un clip vidéo.

Le présent arrêté est notifié à Mlle Amélie Moisset.  
Ampliation est faite et transmise à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Tresses,

Publication le 29/03/2023

Fait le 17 mars 2023  
Le Maire,

Céline DELIGNY-ESTOVERT

